

Les fiches du Centre de Didactique supérieure

N° 001 : « Le plan de cours »

(Complément au contenu du site)

Pratiquement, confectionner ce document revient à reprendre les rubriques de la fiche descriptive du catalogue, donc celles du *Guide d'utilisation ECTS*, à en ajouter pour spécifier des moyens ou modalités d'organisation, en se souciant d'une bonne communicabilité. Les voici, dans une présentation adaptée. En gras, les rubriques à développer dans le document « plan de cours ».

Intitulé du cours	Ou de l'unité d'enseignement (séminaire, stage, ...)
Code du cours	Fixé selon des modalités propres à l'institution
Type de cours	Obligatoire ou en option.
Niveau (cycle et année d'étude)	Ex. : BA, MA, MC (master complémentaire), ou sous-niveau (le cas échéant) et année d'étude (le cas échéant).
Quadrimestre(s)	Période(s) où l'unité est dispensée.
Crédits ECTS affectés	Et nombre(s) d'heures si mentionnées dans la fiche du catalogue.
Nom du (des) professeur(s)	Responsable(s) académique(s).
Résultats d'apprentissage escomptés	Les visées du cours : compétences développées et/ou ce dont les étudiants seront capables à la fin du cours. « <i>Le cours vise à...</i> »
Mode d'enseignement	En présentiel et/ou à distance (Le cas échéant)
Prérequis et cours associés	- Les cours à réussir préalablement ou à suivre en parallèle, - Les notions et compétences estimées pré requises.
Cours recommandés	Cours complémentaires optionnels suggérés (Le cas échéant)
Contenus du cours	Titres de la table des matières
Lectures recommandées ou obligatoires¹	a. les supports dont l'étude est obligatoire pour les épreuves ; b. les supports ou lectures recommandés.
Langue du cours	Langue dans laquelle le cours est donné.
Activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement	Les démarches pédagogiques : ex-cathedra, étude de cas, projet, travail collaboratif, activités en ligne, visites, stages liés... L'organisation : calendrier, heures, locaux, travaux demandés, liens avec séances pratiques, matériel à prévoir, ...
Modalités, critères d'évaluation	Notamment, la langue, la(les) forme(s) de question, l'organisation des épreuves, les critères et règles de notation, le nom et le rôle du correcteur (le cas échéant)

La littérature préconise aussi d'intégrer d'autres informations utiles. Notamment :

- les heures de disponibilité de l'enseignant et/ou des personnes chargées d'encadrement ou de services, leurs locaux, et/ou les modalités et coordonnées pour entrer en contact avec eux ;
- la charge horaire hebdomadaire pour les étudiants (cours, séances pratiques, travail personnel) ;
- un texte court qui décrit la philosophie du cours, ses choix épistémologiques et de valeur.

¹ Décret « Démocratisation » (2010), chapitre III ; v. le point *Références en ligne* ci-dessous.